

ALPHA EXCHANGE INC.

AVIS DE MODIFICATION D'ORDRE ADMINISTRATIF DES RÈGLES

MODIFICATIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF APPORTÉES AUX POLITIQUES DE NÉGOCIATION DE LA BOURSE ALPHA TSX

Introduction

Conformément au processus d'examen et d'approbation des règles et de l'information de l'annexe 21-101A1 (le « protocole »), Alpha Exchange Inc. (la « Bourse Alpha TSX ») a adopté des modifications (les « modifications ») apportées au Guide des politiques de négociation de la Bourse Alpha TSX, et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») les a approuvées. Les modifications sont des modifications d'ordre administratif aux termes du protocole et n'ont donc pas été publiées aux fins de sollicitation de commentaires. La CVMO ne conteste pas la classification des modifications en tant que modifications d'ordre administratif.

Motifs des modifications

Les modifications sont effectuées afin de se conformer à la version définitive des lignes directrices publiées par

~~annulation ou jusqu'à une date donnée (c'est-à-dire, les ordres valables pour une durée donnée) et de l'annulation en raison de l'état du titre ou du groupe de titres (par exemple, le titre~~